



APiCy
Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex

APICY
chez P. Quaglia
99 rue du Père Adam
01210 Ornex

Monsieur le Maire
Mairie de Divonne-les-Bains
73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains

Ornex, le 29 avril 2020

Concerne : demande de réouverture des aménagements cyclables

Bonjour Monsieur,

des membres de notre association nous ont signalé que des aménagements cyclables et notamment la voie verte, avait été fermé sur votre commune lors de la période de confinement.

Le vélo est un moyen de transport tout à fait adapté pour les déplacements utilitaires. Il est également autorisé pour la pratique sportive dans le rayon d'un km, comme l'a confirmé le ministère de l'intérieur suite au référé de la FUB¹. Il permet naturellement de respecter les distances sociales, et est très positif pour la santé. En fermant les aménagements cyclables, vous rendez les déplacements à vélo plus dangereux, repoussant les cyclistes sur les routes, où le trafic est moindre mais les limitations de vitesse d'autant moins respectées. La FUB a également déposé un référé au conseil d'État pour demander l'interdiction des fermetures d'aménagements cyclables².

Cette situation est d'autant moins compréhensible que votre commune est pourtant une de celles prenant le plus en compte les cyclistes dans notre région. D'autres voies vertes, par exemple à Ornex, n'ont pas été fermées.

D'autre part, le vélo sera une des solutions de déplacement à privilégier lors de la reprise de l'activité³. De nombreuses villes françaises commencent à mettre en place des aménagements provisoires, pour sécuriser des itinéraires cyclables mais également les trottoirs afin qu'ils puissent être utilisés en respectant la distance de 1m entre personnes (voir par exemple cet article⁴ du Parisien). Nous vous avons envoyé il y a une semaine un lien vers les documents créés par le Cerema afin de guider ces

1 https://twitter.com/oschneider_fub/status/1253838586543321088

2 <https://www.fub.fr/fub/actualites/fub-obligee-saisir-conseil-etat-faire-reconnaitre-velo-moyen-transport-legitime>

3 <https://reporterre.net/Le-velo-petite-reine-du-deconfinement>

4 http://www.leparisien.fr/societe/deconfinement-un-cheque-reparation-de-50-euros-pour-doper-l-usage-du-velo-29-04-2020-8308353.php?fbclid=IwAR2o6t37FLyaEuglzO1V2w4If7ukFFM24j_At76iUYx6sknbqdK8uQfdlBw,--

aménagements, ainsi que l'invitation pour participer à un webinaire à ce sujet. Vous pourrez les retrouver dans la référence en bas de page⁵.

Aussi, nous vous demandons par la présente de bien vouloir rouvrir au plus vite les aménagements cyclables sur votre commune, et nous vous incitons à réfléchir à la mise en place d'aménagements provisoires pour les cyclistes et les piétons, en suivant par exemple les recommandations données par le Cerema.

Dans la mesure de nos ressources, nous pourrions vous apporter notre soutien pour cette mesure.

En vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Copie par courriel à : FUB, AF3V

Philippe Quaglia, président

Association des Piétons et Cyclistes du Pays de Gex, membre de la FUB (www.fub.fr) et de la ligue contre la violence routière (<https://violenceroutiere.fr/w/>)

Email : info@apicy.fr

Web: www.apicy.fr

Facebook: www.facebook.com/apicy

Diaspora: <https://joindiaspora.com/u/apicy>

Mastodon: <https://framapiaf.org/@APiCy>

⁵ <https://www.weelz.fr/fr/deconfinement-mobilite-velo-webinaire-cerema-revoir-preparer-la-concretisation/>